

# Audit énergétique

N°audit : A26830099227Q  
Date de visite : 19/05/2026  
Etabli le : 19/05/2026  
Valable jusqu'au : 18/05/2031

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.



Adresse : **550 Route de la Benoite**  
**83320 CARQUEIRANNE**

Type de bien : Maison Individuelle  
Année de construction : 1949  
Surface de référence : 57,68 m<sup>2</sup>  
Nombre de niveaux : 1

N°cadastre : AB 267  
Altitude : 84 m  
Département : Var (83)

Propriétaire : Mme CRISPILS Sylvie  
Adresse : 550 Route de la Benoite 83320 CARQUEIRANNE  
Commanditaire : SCP CARROZZA LEGRAND



**Etat initial du logement**  
p.3



**Scénarios de travaux**  
en un clin d'œil p.11

## Scénario 1 « rénovation en une fois »

Parcours de travaux en une seule étape p.12



## Scénario 2 « rénovation par étapes »

Parcours de travaux par étapes p.17



**Les principales phases du parcours**  
de rénovation énergétique p.26



**Lexique et définitions**  
p.27

### Informations auditeur

**FOCUS DIAGNOSTICS**  
**MÉDITERRANÉE**  
1 avenue Montéroni d'Arbia  
34920 LE CRES  
tel : 04 67 40 70 00  
N°SIRET : 912 544 384 00023

Auditeur : L EPINE Jean-François  
Email : [contact@focus-expertises.fr](mailto:contact@focus-expertises.fr)  
N° de certification : 14608958  
Organisme de certification : BUREAU VERITAS  
CERTIFICATION France  
Nom du logiciel : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama:  
2025.11.1.0]



Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.



# Objectifs de cet audit

**Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de ce logement.**



Cet audit énergétique peut être utilisé comme justificatif pour le bénéfice des aides à la rénovation, telles que MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économie d'Énergie. Par ailleurs, la réalisation d'un audit énergétique est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique ou environnementale E, F ou G, conformément à la loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique). Cet audit a été réalisé conformément aux exigences réglementaires, il peut donc être utilisé pour respecter cette obligation.

L'audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant de réaliser une rénovation performante, correspondant à l'atteinte de la classe A ou B, ou de la classe C pour les passoires énergétiques, sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales. Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

# Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



## Rénover au bon moment

- L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



## Vivre dans un logement de qualité

- Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air !



## Contribuer à atteindre la neutralité carbone

- En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO<sub>2</sub> (source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone !



## Donner de la valeur à votre bien

- En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années



## Profiter des aides financières disponibles

- L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



## Réduire les factures d'énergie

- L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



## Louer plus facilement votre bien

- Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement votre bien, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.
- Vous évitez également la futur interdiction de location des passoires thermiques.
- Critère énergétique pour un logement décent :
  - 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m<sup>2</sup>/an (interdiction de location des CEF ≥ 450 kWh/m<sup>2</sup>/an)
  - 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F (interdiction de location des G)
  - 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E (interdiction de location des F)
  - 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D (interdiction de location des E)



# État initial du logement

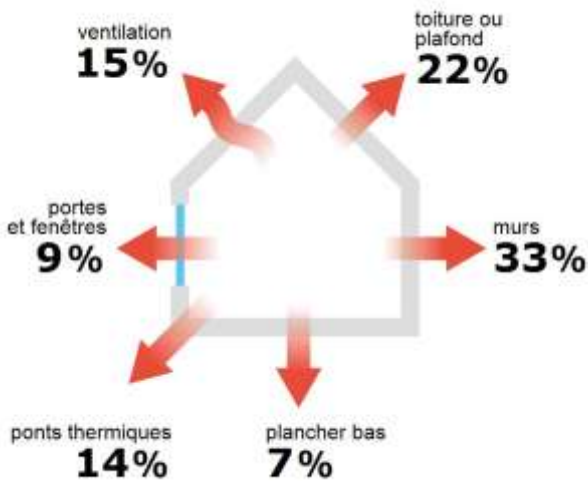
Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes.

Référence ADEME du DPE (si utilisé) : 2683E1315495J

## Performance énergétique et climatique actuelle du logement



## Schéma de déperdition de chaleur



Coefficient de déperditions thermiques = 1,8 W/(m².K)

Coefficient de déperditions thermiques de référence = 0,4 W/(m².K)

## Confort d'été (hors climatisation)



## Performance de l'isolation









## Montants et consommations annuels d'énergie

répartition des consommations kWhEP/m²/an



usage	 chauffage	 eau chaude sanitaire	 refroidissement	 éclairage	 auxiliaires	total
	consommation d'énergie (kWh/m²/an)	 Fioul 291 <sub>EP</sub> (291 <sub>EF</sub> )	 Electrique 60 <sub>EP</sub> (31 <sub>EF</sub> )	-	 Electrique 4 <sub>EP</sub> (2 <sub>EF</sub> )	
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 2 110 € à 2 870 €	de 400 € à 550 €	-	de 20 € à 40 €	de 50 € à 80 €	de 2 580 € à 3 540 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour. (85 l par jour).

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)  
\*Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

## Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.




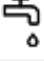


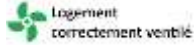

## Vue d'ensemble du logement

### Description du bien




	Description
<b>Nombre de niveaux</b>	1
<b>Nombre de pièces</b>	8 pièces
<b>Description des pièces</b>	Véranda, Dégagement, Cuisine, Séjour, Chambre 1, Chambre 2, Salle d'eau/WC, Combles et charpente
<b>Mitoyenneté/Commentaires</b>	Absence de mitoyenneté.
<b>Intégration du bien dans son environnement</b>	<p>Maison individuelle ancienne. L'enveloppe est constituée de murs en pierre, dépourvus d'isolation, ce qui engendre d'importantes déperditions thermiques.</p> <p>La majorité des menuiseries extérieures est composée de simple vitrage, contribuant à des infiltrations d'air et à un faible confort thermique, aussi bien en période hivernale qu'estivale. L'isolation est également inexistante au niveau du plafond, accentuant les pertes de chaleur par la toiture.</p>
<b>Aptitude au confort d'été</b>	<p>Le Logement est traversant avec une inertie thermique importante dû à la composition et l'épaisseur des murs anciens. Présence de fermetures sur la majorité des fenêtres extérieures pour limiter les apports solaires. Mais absence de renouvellement d'air performant qui améliorerait le confort d'été.</p>



## Vue d'ensemble des équipements

Type d'équipement	Description	Etat de l'équipement
 <b>Chauffage</b>	Chaudière individuelle fioul basse température installée entre 1991 et 2015. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique	
 <b>Eau chaude sanitaire</b>	Ballon électrique à accumulation horizontal, contenance ballon 150 L	
 <b>Climatisation</b>	Néant	
 <b>Ventilation</b>	Ventilation par ouverture des fenêtres	
 <b>Pilotage</b>	Sans système d'intermittence	

## Caractéristiques techniques, architecturales ou patrimoniales

Photo	Description	Conseil
	Présence de concrétion dues à des efflorescences : sels minéraux entraînés par l'humidité migrante dans le béton, qui participent en séchant.	Créer et déboucher des entrées d'air en façades opposées (minimum 2, idéalement 4, réparties aux coins).
	Fenêtres présentant des défauts d'étanchéité au niveau du seuil et à la jonction des battants. Diminution du confort et augmentation de la consommation de chauffage.	Faire contrôler les menuiseries par un professionnel pour évaluer les possibilités de réglage ou remplacement des joints. Dans le cadre de travaux de rénovation de l'enveloppe, remplacer les portes-fenêtres par des menuiseries plus performantes.
	Présence de trace d'infestation	Faire réaliser un état parasite avant de réaliser les travaux de recouvrement

## Pathologies et risques de pathologies

Photo	Description	Conseil
	Présence d'amiante	Faire réaliser diagnostic Amiante par un opérateur certifié avant intervention
	Présence d'humidité sur le plafond de plusieurs pièces	Faire appel à un spécialiste pour analyser et corriger l'humidité persistante avant de prévoir les travaux d'isolation
	Présence d'humidité sur différentes parois	Faire appel à un spécialiste pour analyser et corriger l'humidité persistante avant de prévoir les travaux d'isolation
	Fissure mur intérieur	L'intervention n'a pas pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des matériaux. Il est conseillé de faire appel à un homme de l'art afin de préciser ces caractéristiques. Faire appel à un spécialiste pour analyser et corriger les fissures avant de prévoir des travaux d'isolation.
	[Risque de pathologie] Absence de gouttière sur cette façade qui peut engendrer des désordres liés aux écoulements d'eaux pluviales, favorisant l'apparition des traces d'humidité, de salissures et de dégradations du revêtement extérieur, ainsi que des infiltrations pouvant altérer à terme les performances thermiques de l'enveloppe.	Il est recommandé de mettre en place un système de collecte et d'évacuation des eaux pluviales (gouttières et descentes adaptées), afin de limiter les ruissellements sur les façades, prévenir les désordres liés à l'humidité et préserver la durabilité ainsi que les performances thermiques du bâti.
	[Pathologie] Dégradation des enduits extérieurs et apparition de moisissures en pied de murs provoquées par des remontées capillaires. Dégradation de la qualité de l'air et du confort hygrothermique. Risque de détérioration de la structure de la paroi.	Faire réaliser un diagnostic de l'existant par un professionnel. Pour les travaux de rénovation, traiter en priorité les problématiques de remontées capillaires et favoriser les techniques d'isolation ou de compléments d'isolation compatibles avec les supports anciens.



[Risque de pathologie] Absence de joints d'étanchéité sur les menuiseries bois anciennes. Augmentation des infiltrations d'air non contrôlées, augmentation de la consommation de chauffage et diminution du confort thermique et acoustique des occupants.

En parallèle de l'installation d'un système de renouvellement d'air, procéder à la mise en œuvre de joints d'étanchéité ou remplacer les menuiseries.



[Risque de pathologie] Absence d'entrée d'air dans la pièce. Le renouvellement d'air est insuffisant car il s'effectue uniquement par ouverture des fenêtres. Dégradation de la qualité de l'air et augmentation des risques de condensation et de dégradation des parois.

Insatller un module d'entrée d'air conforme à la réglementation en vigueur et adaptée au système de ventilation, ou remplacer la fenêtre par une fenêtre plus performante équipée d'une entrée d'air.



Fissure en façade

L'intervention n'a pas pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des matériaux. Il est conseillé de faire appel à un homme de l'art afin de préciser ces caractéristiques. Faire appel à un spécialiste pour analyser et corriger les fissures avant de prévoir des travaux d'isolation.





## Contraintes économiques

### Contraintes économiques

Cet audit a été réalisé dans le cadre de la mise en vente du bâtiment, pour le compte du vendeur. Aucune contrainte économique liée au maître d'ouvrage n'a été prise en compte pour la construction des scénarios de travaux. Le client n'a pas communiqué à l'auditeur la valeur vénale du bien.

Aucune dérogation à l'objectif de rénovation énergétique performante en raison de coûts de travaux manifestement disproportionnés par rapport à la valeur du bien n'a pas pu être étudiée, ni appliquée dans le présent audit (CCH L11.1, Art. 17° bis).



 Murs	Description	Isolation
Mur 1 Nord	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 2 Est	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 3 Ouest	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 4 Sud	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur un espace tampon solarisé (véranda, loggia fermée)	insuffisante
 Planchers	Description	Isolation
Plancher	Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein	insuffisante
 Toitures	Description	Isolation
Plafond	Plafond en plaque de plâtre non isolé donnant sur un comble faiblement ventilé	insuffisante
 Menuiseries	Description	Isolation
Fenêtres	Fenêtres battantes bois, simple vitrage Fenêtres battantes bois, simple vitrage avec persienne coulissante pvc	insuffisante
Portes	Porte(s) bois avec moins de 30% de vitrage simple	insuffisante

### Observations de l'auditeur

Les parcours de travaux intègrent l'étude des six postes de travaux mentionnés à l'article L. 111-1 du code de la construction et de l'habitation.

Les estimations des coûts des travaux et des travaux induits sont établies pour des matériaux et équipements génériques, sur la base de l'analyse de devis de travaux et de l'utilisation de logiciel professionnel de chiffrage de travaux. Les montants précis des coûts de travaux et des travaux induits ne peuvent être établis que par des professionnels du bâtiment. Ces professionnels proposent sous leur responsabilité des solutions techniques adaptées au projet, avec des coûts de fourniture et main d'œuvre actualisés à date de la demande de prix par le maître d'ouvrage.

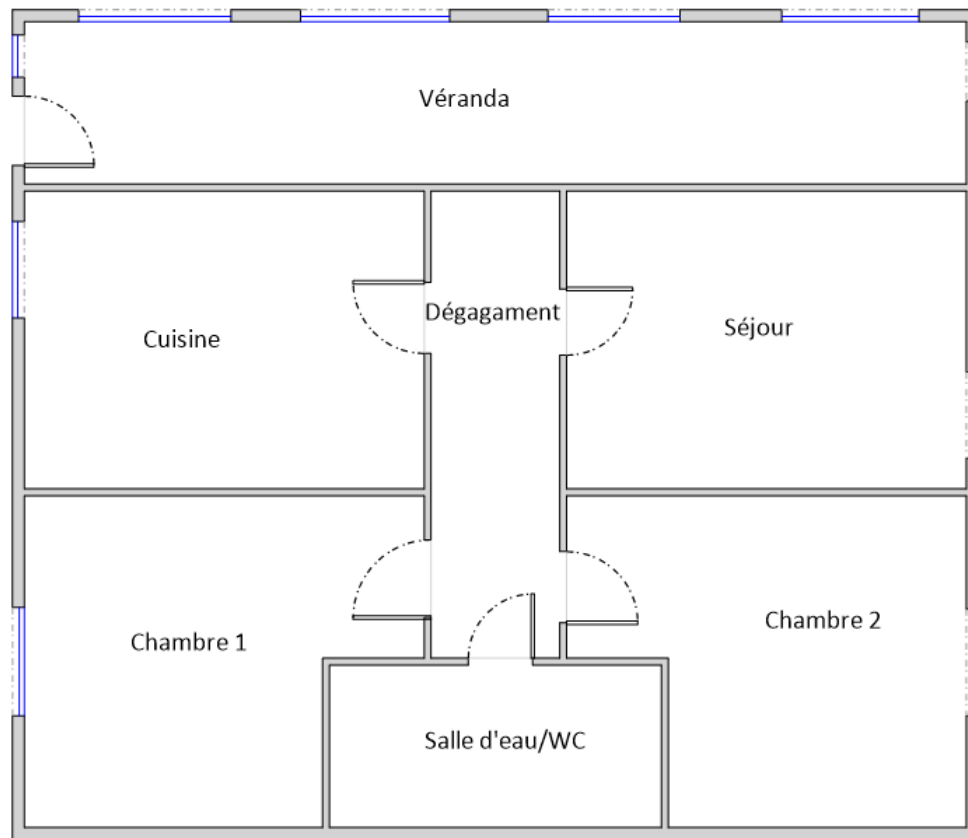
Les estimations des coûts de travaux et de travaux induits sont exprimées en euros toutes taxes comprises. Un taux de TVA réduit de 5,5% a été appliqué par défaut sur les travaux de rénovation et des travaux induits éligibles. Attention, la TVA à taux réduite est soumise à conditions et à déclaration : se renseigner auprès des professionnels réalisant les travaux pour valider son application.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de faire réaliser préalablement aux travaux un Repérage Amiante Avant Travaux (RAAT) pour toute intervention sur un bien dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997. Ce chiffrage ne prend pas en compte les éventuels coûts supplémentaires de désamiantage ni de gestion des déchets amiantés résultant de ce repérage.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de faire réaliser préalablement aux travaux un diagnostic de recherche de plomb dans les peintures. Ce chiffrage ne prend pas en compte les éventuels coûts supplémentaires résultant de ce repérage.

Ce diagnostic n'est pas un diagnostic de résistance de structure ni de bonne étanchéité. Nous ne nous engageons pas sur ces points et recommandons de faire appel à des bureaux de contrôles spécialisés afin de les vérifier.

## Croquis de repérage





# Scénarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scénarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale globale du logement (conso. en kWhEP/m <sup>2</sup> /an et émissions en kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Confort d'été	Dépense d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
<b>Avant travaux</b>					
	362   96   F		☹ Insuffisant	De 2 580 € à 3 540 €	
<b>Scénario 1 « rénovation en une fois »</b> (détails p.12)					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Isolation des murs</li> <li>Isolation de la toiture</li> <li>Isolation des planchers bas</li> <li>Remplacement des menuiseries extérieures</li> <li>Installation d'une pompe à chaleur air/eau</li> <li>Modification du système d'ECS</li> <li>Changement du système de ventilation</li> </ul>	48   1   A	- 87 % (-313 kWhEP/m <sup>2</sup> /an)	😊 Moyen	de 350 € à 530 €	≈ 43 500 €
<b>Scénario 2 « rénovation par étapes »</b> (détails p.17)					
<b>Première étape :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Isolation des murs</li> <li>Isolation de la toiture</li> <li>Isolation des planchers bas</li> <li>Remplacement des menuiseries extérieures</li> <li>Changement du système de ventilation</li> </ul>	141   25   C	- 61 % (-221 kWhEP/m <sup>2</sup> /an)	😊 Moyen	de 960 € à 1 370 €	≈ 30 000 €
<b>Deuxième étape :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Installation d'une pompe à chaleur air/eau</li> <li>Modification du système d'ECS</li> </ul>	48   1   A	- 87 % (-313 kWhEP/m <sup>2</sup> /an)	😊 Moyen	de 350 € à 530 €	≈ 13 500 €

\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux. Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.



# Scenario 1 « rénovation en une fois »

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

## Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

Aides nationales :

- **MaPrimeRénov' - Isolation murs par l'extérieur**
- **MaPrimeRénov' - Isolation plafonds de combles/rampants de toiture**
- **MaPrimeRénov' - Isolation fenêtres**
- **MaPrimeRénov' - PAC air-eau**
- **MaPrimeRénov' - Chauffe-eau thermodynamique**
- **Eco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)**
- **Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**






Aides locales :

- **d'autres aides locales peuvent être disponibles sur <https://www.anil.org/>**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)



Pour des conseils neutres et gratuits, échangez avec un conseiller France Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov>  
tel : 0 808 800 700

 <b>Détail des travaux énergétiques</b>	 <b>Coût estimé (*TTC)</b>
<p><b>Mur</b> Isolation thermique des murs par l'extérieur (ITE) avec <math>R = 4,4 \text{ m}^2.K/W</math>. Fourniture et pose d'une isolation thermique par l'extérieur composée d'un isolant calé-chevillé en polystyrène expansé. Ordre de grandeur de l'épaisseur d'isolant thermique : 14 cm pour une conductivité thermique de <math>0,038 \text{ W/m.K}</math>. Finition par fourniture et application d'un enduit organique taloché fin (RPE).  Remise en l'état des installations électriques et de plomberie externe après mise en place de l'isolant par l'extérieur, Déport des grilles de ventilation, Bardage des murs, reprise des appuis de fenêtres, des corniches pour l'isolation par l'extérieur. (<math>R &gt; 4,5 \text{ m}^2.K/W</math>) ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme Surface totale à isoler : <math>85,35\text{m}^2</math>. Résistance thermique de l'isolant : <math>4,5 \text{ m}^2K/W</math>.</p>	<p>16 000 €</p>
<p><b>Plancher</b> Isolation thermique du plancher bas avec <math>R = 3,7 \text{ K/W}</math>. Fourniture et pose de panneaux de laine minérale de verre semi rigide revêtu d'un voile de verre. Épaisseur 120 mm pour une conductivité thermique de <math>0,038 \text{ W/m.K}</math>.  Reprise installation électrique et autres réseaux en sous face des planchers qui ne doivent pas être dans l'isolant. Inclus les travaux de préparation du support (nettoyage et séchage), la protection éventuelle des installations existantes et la finition selon les besoins (revêtement protecteur ou finition brute). Hors travaux de reprise de structure ou d'étanchéité spécifiques. (<math>R &gt; 3,5 \text{ m}^2.K/W</math>) Surface totale à isoler : <math>57,6809997558594\text{m}^2</math>. Résistance thermique de l'isolant : <math>3,5 \text{ m}^2K/W</math>.</p>	<p>3 000 €</p>
<p><b>Plafond</b> Isolation thermique des planchers de combles perdus avec <math>R = 7 \text{ m}^2.K/W</math>.  Fourniture et pose d'un isolant minéral en vrac type laine de roche sur le plancher des combles perdus, avec éventuel traitement de l'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau adapté au support et à l'isolant, ou technique équivalente.</p>	<p>3 500 €</p>

Ordre de grandeur de l'épaisseur d'isolant thermique : 31,5 cm pour une conductivité thermique de 0,044 W/m.K.  
 Inclus les travaux de préparation des supports, l'enlèvement éventuel de l'isolant en place, le déplacement et la protection des réseaux et autres équipement présents dans les combles. Hors travaux éventuels de reprise de la couverture. ( $R > 7,5 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$ )  
 Surface totale à isoler : 57,68m<sup>2</sup>.  
 Résistance thermique de l'isolant : 7,5 m<sup>2</sup>K/W.

### Fenêtre

Installation de fenêtres et portes-fenêtres performantes  $U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$  et  $S_w = 0,3$ . Fourniture et pose de fenêtres PVC double vitrage VIR avec remplissage argon. Inclus la dépose totale des menuiseries existantes, les travaux de préparation des supports, le traitement de l'étanchéité à l'air et à l'eau ainsi que les travaux de finition en périphérie des menuiseries remplacées.

Les menuiseries situées dans les pièces de vie doivent être équipées de modules d'entrée d'air adaptés au système de renouvellement d'air et conformes aux réglementations en vigueur.

Installation de volets isolants performants ( $R_{\text{volet-lame d'air ventilée}} = 0,22 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$ ). Fourniture et pose de volets roulants PVC posé sous linteau sur les fenêtres.

Inclus les travaux de préparation des supports, le traitement de l'étanchéité à l'air et à l'eau, les travaux de finition, et le raccordement à l'installation électrique existante. ( $U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$ ,  $S_w = 0,42$ )

▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme  
 $U_w : 1,3\text{W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$ .  $S_w : 0,42$ . Nombre de fenêtre : 1.

6 300 €



### Chauffage

Installation d'une Pompe à Chaleur Air/Eau moyenne ou haute température double service avec production d'eau chaude sanitaire (ECS), assurant le chauffage et la fourniture d'ECS (Efficacité saisonnière chauffage = 111 % et SCOP chauffage = 3,9).

Fourniture et pose d'un groupe extérieur monobloc ou bibloc, d'un module hydraulique intérieur avec échangeur à plaque, d'un ballon de stockage ECS (capacité adaptée aux besoins du logement), et d'un système de régulation performant avec programmation et pilotage à distance si applicable.

Estimation du besoin de chauffage : entre 7 et 12 kW (selon la méthode conventionnelle 3CL utilisée pour l'audit énergétique).

Inclus : raccordement hydraulique entre la PAC et le circuit de chauffage existant (radiateurs ou plancher chauffant), pose et isolation des liaisons frigorifiques (si modèle bibloc), installation et raccordement du ballon de stockage ECS avec vannes de sécurité et mitigeur thermostatique, raccordements électriques, mise en service et paramétrage de la régulation. Le professionnel réalisant les travaux est responsable de l'implantation, du dimensionnement et de l'optimisation du fonctionnement de l'installation.

(SCOP = 4)

SCOP : 4.

10 000 €



### ECSanitaires

Installation d'un chauffe-eau thermodynamique pour la fourniture d'ECS en remplacement du ballon ECS électrique existant ( $\text{COP}_{\text{Ecs}} = 3$ , efficacité énergétique saisonnière  $\geq 100\%$  pour profil sous-tirage L).

Fourniture et pose d'un chauffe-eau thermodynamique monobloc de 200 litres, raccordé sur air ambiant (local non-chauffé).

Inclus la dépose et l'enlèvement du ballon ECS existant, les travaux d'installation de l'équipement, la fourniture et pose des réseaux aéraulique avec l'extérieur, et le raccordement hydraulique et électrique aux installations existantes.

Le professionnel réalisant les travaux est responsable de l'implantation et du dimensionnement de l'installation.

Privilégier un équipement avec une faible puissance acoustique pour limiter la nuisance sonore dans le logement. ( $\text{COP} = 3$ )

$\text{COP} : 3$

3 500 €



### Ventilation

Installation d'une VMC hygroréglable type B. Fourniture et pose d'un groupe VMC hygroréglable dans les combles. Inclus le raccordement à la sortie de

1 200 €



toiture, l'installation d'un réseau de ventilation isolé et la pose des bouches d'extractions hygro-réglables dans les pièces humides. La puissance électrique absorbée par le groupe est prise par défaut à 15 W-ThC conformément à la méthode de calcul réglementaire 3CL.

Le professionnel réalisant les travaux est responsable de l'implantation et du dimensionnement de l'installation.

Les pièces de vie doivent être équipées d'entrées d'air adaptées au système de ventilation et conformes aux réglementations en vigueur.



#### Détail des travaux induits



#### Coût estimé (\*TTC)

[Isolation des murs ITE] Nettoyage et reprise des enduits extérieurs sur la partie et des façades (non inclus ravalement des façades).  
[Isolation des murs ITE] Remise en l'état des installations électriques et de plomberies externes après mise en place de l'isolant par l'extérieur.  
[Isolation des murs ITE] Échafaudages, nacelles ou lignes de vie nécessaires en cas de travaux en hauteur.  
[Isolation des murs ITE] Dépose et repose ou adaptation des gouttières existantes (sans création de nouvelles gouttières).  
[Isolation des murs ITE] Dépose et repose des volets.  
[Isolation des murs ITE] Bardage des murs, reprise des appuis de fenêtres, des corniches pour l'isolation par l'extérieur.  
[Isolation des murs ITE] Déport éventuel des grilles de ventilation.  
[Isolation des murs ITI] Remise en l'état des installations électriques et de plomberie après la mise en place de l'isolant par l'intérieur (y compris remplacement des prises électriques, TV, téléphoniques).  
[Isolation des murs ITI] Travaux de découpe et de reprise des planchers en périphérie pour permettre une isolation par l'intérieur continue et limiter les ponts thermiques.  
[Electricité] Travaux de reprise ponctuelle de l'installation électrique sur les isolées (hors travaux de remise aux normes de l'installation).  
[Isolation des plafonds] Remplacement éventuel des seules tuiles nécessaires pour assurer l'étanchéité en cas d'isolation par l'intérieur ou par l'extérieur,  
[Isolation des plafonds] Réfection totale de l'étanchéité, lorsqu'elle est nécessaire pour l'isolation.  
[Isolation des plafonds] Dépose de l'isolant déjà en place  
[Isolation du plancher] Déplacement temporaire ou protection des conduits, câbles et canalisations présents sous le plancher.  
[Isolation du plancher] Vérification et adaptation des gaines techniques pour éviter les ponts thermiques.  
[Renouvellement d'air] Détalonnage des intérieures conformément aux règles de l'art  
[Rejet VMC en toiture] Fourniture et pose d'une sortie de toiture VMC compatible avec la nature et la configuration de la toiture.  
[Pompe à Chaleur] Mise en service par une station technique agréée.  
[Pompe à Chaleur] Dépose et mise en décharge des équipements de chauffage en place.  
[Pompe à Chaleur] Aménagement d'un abri/brise vue permettant de masquer les unités extérieures depuis le domaine public et de limiter les nuisances sonores.  
[Pompe à Chaleur Air/Eau] Vidange, dégazage et nettoyage de la cuve.

8 000 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



### Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement (kWh/m <sup>2</sup> /an et kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépense d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
 48   1   A	- 87 % (-313 kWhEP/m <sup>2</sup> /an) - 92 % (-303 kWhEF/m <sup>2</sup> /an)	- 98 % (-95 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	Moyen	de 350 € à 530 €	≈ 43 500 €

### Répartition des consommations annuelles énergétiques



usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m <sup>2</sup> /an)	⚡ Electrique 26 <sub>EP</sub> (13 <sub>EF</sub> )	⚡ Electrique 11 <sub>EP</sub> (6 <sub>EF</sub> )	-	⚡ Electrique 4 <sub>EP</sub> (2 <sub>EF</sub> )	⚡ Electrique 9 <sub>EP</sub> (4 <sub>EF</sub> )	49 <sub>EP</sub> (26 <sub>EF</sub> )
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation**)	de 190 € à 270 €	de 80 € à 120 €	-	de 20 € à 40 €	de 60 € à 90 €	de 350 € à 520 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)  
 \*Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

\*\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....



# Recommandations de l'auditeur

- Evaluer l'état de la façade : il est important de vérifier l'état de la façade avant de procéder à des travaux d'isolation. Si elle est endommagée, il est recommandé de la faire réparer avant de procéder à l'isolation. Choisir le bon matériau : il existe différents matériaux d'isolation extérieure, telle que la laine de roche, laine de verre, polystyrène expansé, etc. Il est important de choisir le matériau qui convient le mieux à votre projet et à votre budget. Faire appel à un professionnel : l'isolation par l'extérieur est un projet complexe qui nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié. Il est important de choisir un prestataire expérimenté et fiable pour garantir un travail de qualité. Vérifier les réglementations locales : avant de procéder à l'isolation par l'extérieur, il est important de vérifier les réglementations locales en matière d'urbanisme et de construction. Certaines réglementations peuvent imposer des restrictions sur les matériaux utilisés ou les techniques d'installation.

Vérifiez la bonne santé de la charpente (absence de vermines, champignons), sinon traitez-la, procédez si nécessaire au renforcement et/ou remplacement des bois abîmés.

Les chiffrages annoncés sont des propositions d'estimations destinés aux conseils à la prise de décision. Ce ne sont pas des préconisations de maîtrise d'œuvre.

Les montants sont annoncés sous réserve d'évolutions et variations pouvant être soumises rapidement à de fortes amplitudes.

Les montants estimés ne dispensent pas le donneur d'ordre de solliciter des entreprises spécialisées ou un maître d'œuvre afin d'obtenir des devis.

[Tous travaux] Les travaux entraînant des modifications architecturales et des modifications de l'aspect extérieur du bâtiment doivent respecter les règlements d'urbanisme en vigueur à la date des travaux. Il est nécessaire de faire une demande d'autorisation préalable ou de permis de construire auprès de l'autorité compétente, avant le commencement de ces travaux.

Liste exhaustive des travaux concernés :

[Isolation thermique des parois] Sauf mention spécifique, les estimations de coûts des travaux n'incluent pas le traitement des parois non déperditives.

[tous travaux] Les travaux de dépose et de repose des équipements sanitaires, les travaux de déplacement et de reprise des réseaux sanitaires et électriques ne sont pas inclus dans cet audit.

[Installation VMH Hygroréglable] Le fonctionnement d'une VMC Hygroréglable peut être perturbé dans un logement équipé d'un système de rafraîchissement / climatisation. S'assurer de la compatibilité de l'équipement de VMC.

[Rénovation de l'installation de chauffage] Il est nécessaire de faire réaliser un dimensionnement de l'installation de chauffage par un professionnel chauffagiste ou un bureau d'étude spécifiquement assurés. Ce dimensionnement permet de déterminer la puissance et les caractéristiques du nouveau générateur de chauffage, et la possibilité de conserver ou non les émetteurs existants.

[Electricité] Les éventuels travaux de mise aux normes de l'installation électrique ne sont pas chiffrés dans cet audit. Faire réaliser un diagnostic de l'installation existante par un professionnel au vu des travaux retenus.

[Entretien des équipements] Nettoyer régulièrement les éléments de l'installation de renouvellement d'air, et faire réaliser un entretien périodique de l'installation par un professionnel. Pour tous les équipements de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, et de climatisation, souscrire un contrat d'entretien pour maintenir leurs performances dans la durée.

## Avantages de ce scénario

- Réduire les dépenses énergétiques.  
Améliorer le confort de vie.  
Optimiser les travaux réalisés grâce à la synergie des actions.  
Bénéficier d'un coût de travaux plus attractif qu'à travers une rénovation lot par lot.

# Scenario 2 « rénovation par étapes »

## Première étape

### Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales :

- **MaPrimeRénov' - Isolation murs par l'extérieur**
- **MaPrimeRénov' - Isolation plafonds de combles/rampants de toiture**
- **MaPrimeRénov' - Isolation fenêtres**






aides locales :

- **d'autres aides locales peuvent être disponibles sur <https://www.anil.org/>**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : [email@france-renov.gouv.fr](mailto:email@france-renov.gouv.fr)  
tel : 0 808 800 700

 <b>Détail des travaux énergétiques</b>	 <b>Coût estimé (*TTC)</b>
 <p><b>Mur</b> Isolation thermique des murs par l'extérieur (ITE) avec <math>R = 4,4 \text{ m}^2.K/W</math>. Fourniture et pose d'une isolation thermique par l'extérieur composée d'un isolant calé-chevillé en polystyrène expansé. Ordre de grandeur de l'épaisseur d'isolant thermique : 14 cm pour une conductivité thermique de <math>0,038 \text{ W/m.K}</math>. Finition par fourniture et application d'un enduit organique taloché fin (RPE). Remise en l'état des installations électriques et de plomberie externe après mise en place de l'isolant par l'extérieur, Déport des grilles de ventilation, Bardage des murs, reprise des appuis de fenêtres, des corniches pour l'isolation par l'extérieur. (<math>R &gt; 4,5 \text{ m}^2.K/W</math>) ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme Surface totale à isoler : <math>85,35\text{m}^2</math>. Résistance thermique de l'isolant : <math>4,5 \text{ m}^2K/W</math>.</p>	<p>16 000 €</p>
 <p><b>Plancher</b> Isolation thermique du plancher bas avec <math>R = 3,7 \text{ K/W}</math>. Fourniture et pose de panneaux de laine minérale de verre semi rigide revêtu d'un voile de verre. Épaisseur 120 mm pour une conductivité thermique de <math>0,038 \text{ W/m.K}</math>. Reprise installation électrique et autres réseaux en sous face des planchers qui ne doivent pas être dans l'isolant. Inclus les travaux de préparation du support (nettoyage et séchage), la protection éventuelle des installations existantes et la finition selon les besoins (revêtement protecteur ou finition brute). Hors travaux de reprise de structure ou d'étanchéité spécifiques. (<math>R &gt; 3,5 \text{ m}^2.K/W</math>) Surface totale à isoler : <math>57,6809997558594\text{m}^2</math>. Résistance thermique de l'isolant : <math>3,5 \text{ m}^2K/W</math>.</p>	<p>3 000 €</p>
 <p><b>Plafond</b> Isolation thermique des planchers de combles perdus avec <math>R = 7 \text{ m}^2.K/W</math>. Fourniture et pose d'un isolant minéral en vrac type laine de roche sur le plancher des combles perdus, avec éventuel traitement de l'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau adapté au support et à l'isolant, ou technique équivalente. Ordre de grandeur de l'épaisseur d'isolant thermique : 31,5 cm pour une conductivité thermique de <math>0,044 \text{ W/m.K}</math>. Inclus les travaux de préparation des supports, l'enlèvement éventuel de</p>	<p>3 500 €</p>

l'isolant en place, le déplacement et la protection des réseaux et autres équipement présents dans les combles. Hors travaux éventuels de reprise de la couverture. ( $R > 7,5 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$ )  
Surface totale à isoler :  $57,68 \text{ m}^2$ .  
Résistance thermique de l'isolant :  $7,5 \text{ m}^2\text{K}/\text{W}$ .

### Fenêtre

Installation de fenêtres et portes-fenêtres performantes  $U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$  et  $Sw = 0,3$ . Fourniture et pose de fenêtres PVC double vitrage VIR avec remplissage argon. Inclus la dépose totale des menuiseries existantes, les travaux de préparation des supports, le traitement de l'étanchéité à l'air et à l'eau ainsi que les travaux de finition en périphérie des menuiseries remplacées.

Les menuiseries situées dans les pièces de vie doivent être équipées de modules d'entrée d'air adaptés au système de renouvellement d'air et conformes aux réglementations en vigueur.

Installation de volets isolants performants ( $R$  volet-lame d'air ventilée =  $0,22 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$ ). Fourniture et pose de volets roulants PVC posé sous linteau sur les fenêtres.

Inclus les travaux de préparation des supports, le traitement de l'étanchéité à l'air et à l'eau, les travaux de finition, et le raccordement à l'installation électrique existante. ( $U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$ ,  $Sw = 0,42$ )

▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme  
 $U_w : 1,3 \text{ W}/\text{m}^2\cdot\text{K}$ .  $Sw : 0,42$ . Nombre de fenêtre : 1.

6 300 €

### Ventilation

Installation d'une VMC hygroréglable type B. Fourniture et pose d'un groupe VMC hygroréglable dans les combles. Inclus le raccordement à la sortie de toiture, l'installation d'un réseau de ventilation isolé et la pose des bouches d'extractions hygroréglables dans les pièces humides. La puissance électrique absorbée par le groupe est prise par défaut à  $15 \text{ W-ThC}$  conformément à la méthode de calcul réglementaire 3CL.

Le professionnel réalisant les travaux est responsable de l'implantation et du dimensionnement de l'installation.

Les pièces de vie doivent être équipées d'entrées d'air adaptées au système de ventilation et conformes aux réglementations en vigueur.

1 200 €



## Détail des travaux induits



## Coût estimé (\*TTC)

[Isolation des murs ITE] Nettoyage et reprise des enduits extérieurs sur la partie et des façades (non inclus ravalement des façades).  
[Isolation des murs ITE] Remise en l'état des installations électriques et de plomberies externes après mise en place de l'isolant par l'extérieur.  
[Isolation des murs ITE] Échafaudages, nacelles ou lignes de vie nécessaires en cas de travaux en hauteur.  
[Isolation des murs ITE] Dépose et repose ou adaptation des gouttières existantes (sans création de nouvelles gouttières).  
[Isolation des murs ITE] Dépose et repose des volets.  
[Isolation des murs ITE] Bardage des murs, reprise des appuis de fenêtres, des corniches pour l'isolation par l'extérieur.  
[Isolation des murs ITE] Déport éventuel des grilles de ventilation.  
[Isolation des murs ITI] Remise en l'état des installations électriques et de plomberie après la mise en place de l'isolant par l'intérieur (y compris remplacement des prises électriques, TV, téléphoniques).  
[Isolation des murs ITI] Travaux de découpe et de reprise des planchers en périphérie pour permettre une isolation par l'intérieur continue et limiter les ponts thermiques.  
[Electricité] Travaux de reprise ponctuelle de l'installation électrique sur les isolées (hors travaux de remise aux normes de l'installation).  
[Isolation des plafonds] Remplacement éventuel des seules tuiles nécessaires pour assurer l'étanchéité en cas d'isolation par l'intérieur ou par l'extérieur,  
[Isolation des plafonds] Réfection totale de l'étanchéité, lorsqu'elle est nécessaire pour l'isolation.  
[Isolation des plafonds] Dépose de l'isolant déjà en place  
[Isolation du plancher] Déplacement temporaire ou protection des conduits, câbles et canalisations présents sous le plancher.  
[Isolation du plancher] Vérification et adaptation des gaines techniques pour éviter les ponts thermiques.  
[Renouvellement d'air] Détalonnage des intérieures conformément aux règles de l'art  
[Rejet VMC en toiture] Fourniture et pose d'une sortie de toiture VMC compatible avec la nature et la configuration de la toiture.

6 000 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

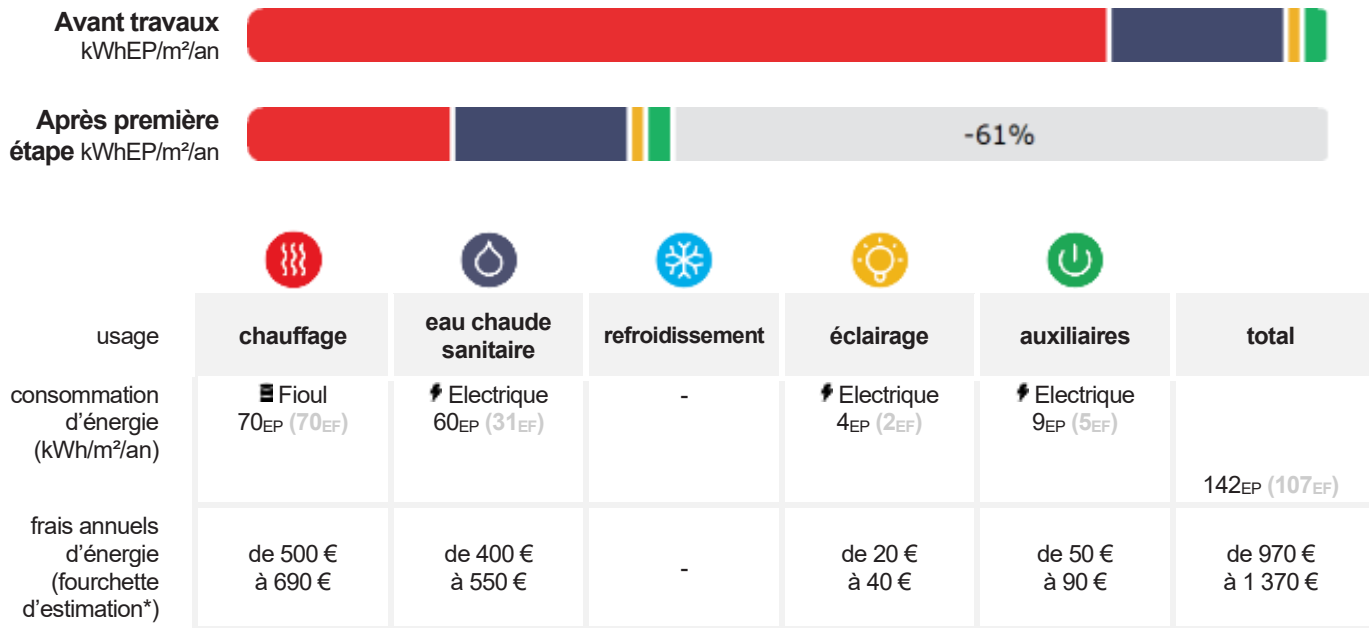
\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



### Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement (kWh/m <sup>2</sup> /an et kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépense d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
 Logement correctement ventilé	- 61 % (-221 kWhEP/m <sup>2</sup> /an) - 67 % (-221 kWhEF/m <sup>2</sup> /an)	- 74 % (-72 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	Moyen	de 960 € à 1 370 €	≈ 30 000 €

### Répartition des consommations annuelles énergétiques



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)  
 \*Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

\*\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...



# Scenario 2 « rénovation par étapes »

## Deuxième étape

### Les aides financières possibles pour ces travaux

Voici les principales aides que vous pouvez solliciter. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux.

aides nationales :

- **MaPrimeRénov' - PAC air-eau**
- **MaPrimeRénov' - Chauffe-eau thermodynamique**
- **Eco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ)**
- **Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**





aides locales :

- **d'autres aides locales peuvent être disponibles sur <https://www.anil.org/>**

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov' : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov' : [email@france-renov.gouv.fr](mailto:email@france-renov.gouv.fr)  
tel : 0 808 800 700

 <b>Détail des travaux énergétiques</b>	 <b>Coût estimé (*TTC)</b>
 <p><b>Chauffage</b> Installation d'une Pompe à Chaleur Air/Eau moyenne ou haute température double service avec production d'eau chaude sanitaire (ECS), assurant le chauffage et la fourniture d'ECS (Efficacité saisonnière chauffage = 111 % et SCOP chauffage = 3,9). Fourniture et pose d'un groupe extérieur monobloc ou bibloc, d'un module hydraulique intérieur avec échangeur à plaque, d'un ballon de stockage ECS (capacité adaptée aux besoins du logement), et d'un système de régulation performant avec programmation et pilotage à distance si applicable. Estimation du besoin de chauffage : entre 7 et 12 kW (selon la méthode conventionnelle 3CL utilisée pour l'audit énergétique). Inclus : raccordement hydraulique entre la PAC et le circuit de chauffage existant (radiateurs ou plancher chauffant), pose et isolation des liaisons frigorifiques (si modèle bibloc), installation et raccordement du ballon de stockage ECS avec vannes de sécurité et mitigeur thermostatique, raccordements électriques, mise en service et paramétrage de la régulation. Le professionnel réalisant les travaux est responsable de l'implantation, du dimensionnement et de l'optimisation du fonctionnement de l'installation. (SCOP = 4) SCOP : 4.</p>	<p>10 000 €</p>
 <p><b>ECSanitaires</b> Installation d'un chauffe-eau thermodynamique pour la fourniture d'ECS en remplacement du ballon ECS électrique existant (COP Ecs = 3, efficacité énergétique saisonnière &gt;=100% pour profil sous-tirage L). Fourniture et pose d'un chauffe-eau thermodynamique monobloc de 200 litres, raccordé sur air ambiant (local non-chauffé). Inclus la dépose et l'enlèvement du ballon ECS existant, les travaux d'installation de l'équipement, la fourniture et pose des réseaux aéraulique avec l'extérieur, et le raccordement hydraulique et électrique aux installations existantes. Le professionnel réalisant les travaux est responsable de l'implantation et du dimensionnement de l'installation. Privilégier un équipement avec une faible puissance acoustique pour limiter la nuisance sonore dans le logement. (COP = 3) COP : 3</p>	<p>3 500 €</p>



### Détail des travaux induits



### Coût estimé (\*TTC)

[Pompe à Chaleur] Mise en service par une station technique agréée.  
[Pompe à Chaleur] Dépose et mise en décharge des équipements de chauffage en place.  
[Pompe à Chaleur] Aménagement d'un abri/brise vue permettant de masquer les unités extérieures depuis le domaine public et de limiter les nuisances sonores.  
[Pompe à Chaleur Air/Eau] Vidange, dégazage et nettoyage de la cuve.

2 000 €

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maîtrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

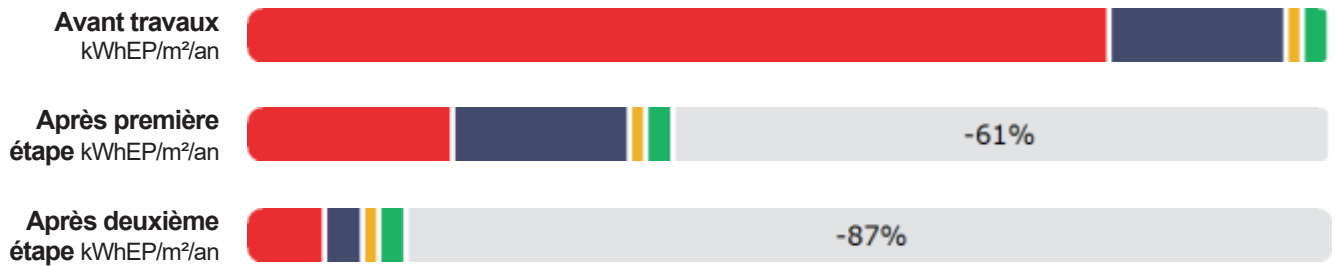
\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



### Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale globale du logement (kWh/m <sup>2</sup> /an et kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Dépense d'énergie estimées/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
 48   1   A	- 87 % (-313 kWhEP/m <sup>2</sup> /an) - 92 % (-303 kWhEP/m <sup>2</sup> /an)	- 98 % (-95 kgCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)	 Moyen	de 350 € à 530 €	≈ 13 500 €

### Répartition des consommations annuelles énergétiques



usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m <sup>2</sup> /an)	⚡ Electrique 26 <sub>EP</sub> (13 <sub>EF</sub> )	⚡ Electrique 11 <sub>EP</sub> (6 <sub>EF</sub> )	-	⚡ Electrique 4 <sub>EP</sub> (2 <sub>EF</sub> )	⚡ Electrique 9 <sub>EP</sub> (4 <sub>EF</sub> )	49 <sub>EP</sub> (26 <sub>EF</sub> )
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 190 € à 270 €	de 80 € à 120 €	-	de 20 € à 40 €	de 60 € à 90 €	de 350 € à 520 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe)  
 \*Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément

à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

\*\* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique. Cette estimation ne constitue pas un devis, et les coûts des travaux sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....



# Recommandations de l'auditeur

- Evaluer l'état de la façade : il est important de vérifier l'état de la façade avant de procéder à des travaux d'isolation. Si elle est endommagée, il est recommandé de la faire réparer avant de procéder à l'isolation. Choisir le bon matériau : il existe différents matériaux d'isolation extérieure, telle que la laine de roche, laine de verre, polystyrène expansé, etc. Il est important de choisir le matériau qui convient le mieux à votre projet et à votre budget. Faire appel à un professionnel : l'isolation par l'extérieur est un projet complexe qui nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié. Il est important de choisir un prestataire expérimenté et fiable pour garantir un travail de qualité. Vérifier les réglementations locales : avant de procéder à l'isolation par l'extérieur, il est important de vérifier les réglementations locales en matière d'urbanisme et de construction. Certaines réglementations peuvent imposer des restrictions sur les matériaux utilisés ou les techniques d'installation.

Vérifiez la bonne santé de la charpente (absence de vermines, champignons), sinon traitez-la, procédez si nécessaire au renforcement et/ou remplacement des bois abîmés.

Les chiffrages annoncés sont des propositions d'estimations destinés aux conseils à la prise de décision. Ce ne sont pas des préconisations de maîtrise d'œuvre.

Les montants sont annoncés sous réserve d'évolutions et variations pouvant être soumises rapidement à de fortes amplitudes.

Les montants estimés ne dispensent pas le donneur d'ordre de solliciter des entreprises spécialisées ou un maître d'œuvre afin d'obtenir des devis.

[Tous travaux] Les travaux entraînant des modifications architecturales et des modifications de l'aspect extérieur du bâtiment doivent respecter les règlements d'urbanisme en vigueur à la date des travaux. Il est nécessaire de faire une demande d'autorisation préalable ou de permis de construire auprès de l'autorité compétente, avant le commencement de ces travaux.

Liste exhaustive des travaux concernés :

[Isolation thermique des parois] Sauf mention spécifique, les estimations de coûts des travaux n'incluent pas le traitement des parois non déperditives.

[tous travaux] Les travaux de dépose et de repose des équipements sanitaires, les travaux de déplacement et de reprise des réseaux sanitaires et électriques ne sont pas inclus dans cet audit.

[Installation VMH Hygroréglable] Le fonctionnement d'une VMC Hygroréglable peut être perturbé dans un logement équipé d'un système de rafraîchissement / climatisation. S'assurer de la compatibilité de l'équipement de VMC.

[Rénovation de l'installation de chauffage] Il est nécessaire de faire réaliser un dimensionnement de l'installation de chauffage par un professionnel chauffagiste ou un bureau d'étude spécifiquement assurés. Ce dimensionnement permet de déterminer la puissance et les caractéristiques du nouveau générateur de chauffage, et la possibilité de conserver ou non les émetteurs existants.

[Electricité] Les éventuels travaux de mise aux normes de l'installation électrique ne sont pas chiffrés dans cet audit. Faire réaliser un diagnostic de l'installation existante par un professionnel au vu des travaux retenus.

[Entretien des équipements] Nettoyer régulièrement les éléments de l'installation de renouvellement d'air, et faire réaliser un entretien périodique de l'installation par un professionnel. Pour tous les équipements de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, et de climatisation, souscrire un contrat d'entretien pour maintenir leurs performances dans la durée.

## Avantages de ce scénario

- Réduire les dépenses énergétiques.
- Améliorer le confort de vie.
- Optimiser les travaux réalisés grâce à la synergie des actions.



## Traitement des interfaces

Le traitement des interfaces entre les postes de travaux lors d'une rénovation énergétique revêt une importance cruciale. Ces points de jonction entre différents éléments structurels, tels que les murs, les planchers et les fenêtres, jouent un rôle déterminant dans l'efficacité énergétique et le confort thermique du bâtiment.

Une réflexion sur l'ensemble des lots de travaux permet d'éviter les impasses de rénovation, de s'assurer de la gestion appropriée des interfaces pour minimiser les ponts thermiques et d'assurer l'étanchéité à l'air. Cette réflexion permet de réduire les pertes d'énergie et d'assurer le respect des bonnes pratiques pour faire face au problème d'humidité, afin d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur et à la préservation santé des occupants.






Vous pouvez consulter le guide réalisé par l'ADEME, [Travaux par étapes : les points de vigilance](https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5492-travaux-par-etapes-les-points-de-vigilance.html). Ce guide fournit des conseils pertinents pour garantir un traitement efficace des interfaces entre 2 lots de travaux réalisés non simultanément sur le chantier, dans une démarche de rénovation performante.

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5492-travaux-par-etapes-les-points-de-vigilance.html>

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

### type d'entretien

 <b>Chauffe-eau</b>	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 <b>Eclairage</b>	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 <b>Isolation</b>	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 <b>Radiateur</b>	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 <b>Ventilation</b>	Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement



# Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1

## Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- Inspirez-vous des propositions de travaux détaillées dans ce document
- Mon Accompagnateur Rénov' assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin de renforcer la qualité et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique qu'ils engagent. Les ménages doivent obligatoirement avoir recours à MAR' agréés par l'Anah (ou ses délégations) pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.



Identifiez l'Accompagnateur Rénov' le plus proche de chez vous :  
<https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/mon-accompagnateur-renov>



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov'. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de chez vous :  
[france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr](https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr)

3

## Demande d'aides financières

- MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- Il existe d'autres aides en fonction de votre situation.
- Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides :

<https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation>

Créez votre compte MaPrimeRénov' :

[maprimerenov.gouv.fr/prweb](https://maprimerenov.gouv.fr/prweb)



Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

[www2.sqfgas.fr/etablisements-affilies](https://www2.sqfgas.fr/etablisements-affilies)

2

## Recherche des artisans et demandes de devis

- Un conseiller France Rénov' peut vous orienter vers des professionnels compétents tout au long de votre projet de rénovation
- Pour trouver un artisan ou une entreprise, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur internet
- Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Lorsque vous avez reçu des devis, vous pouvez lancer votre demandes d'aides. Ne signez pas les devis avant de l'avoir fait.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici :

[france-renov.gouv.fr/annuaire-rge](https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge)

4

## Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- Lancement et suivi des travaux
- Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre (architecte ou bureau d'études techniques) dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents corps d'état.
- Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent dans la réalisation des travaux.

5

## Réception des travaux

- À la réception, les travaux doivent être terminés. Ne réceptionnez pas des travaux avant d'avoir vérifié que ceux-ci sont correctement exécutés.
- Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Si vous ne faites pas appel à une maîtrise d'œuvre, vous pouvez vous aider de fiches de réception de travaux standardisées, par exemple celles du programme Profeel :

<https://programmeprofeel.fr/ressources/28-fichespratiques-pour-faciliter-la-reception-de-vos-travaux/>



# Lexique et définitions

## Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre à minima la classe B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Par dérogation, dans le cas de bâtiments présentant des caractéristiques architecturales ou patrimoniales, la rénovation énergétique performante correspond alors au saut de 2 classe DPE et au traitement des 6 postes de travaux précités. (17°bis de l'article L. 111-1 du CCH).

## Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective. (décret n°2022-510 du 8 avril 2022)

## DPE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui vise principalement à évaluer le niveau de performance de votre logement, à travers l'estimation de sa consommation conventionnelle en énergie et ses émissions associées de gaz à effet de serre.

## Neutralité carbone

La neutralité carbone consiste à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Elle constitue l'objectif visé par les Accords de Paris sur le Climat à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO<sub>2</sub>, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

## Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

## Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

## Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

## Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

## Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

## Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

## Pompe à chaleur air/eau

Équipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air pour produire du chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire dans votre maison.

## Isolation des parois vitrées

Plusieurs techniques existent pour isoler les parois vitrées de votre logement. Il est possible de remplacer le simple vitrage existant par un double vitrage, d'installer un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, de changer la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin de remplacer entièrement la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonneries. Dans ces deux derniers cas, le respect d'une résistance thermique minimale supposera d'équiper à minima les fenêtres installées d'un double vitrage.

## Isolation du plancher

L'isolation des planchers bas peut se faire par le bas ou par le haut. La première technique est possible lorsque le sol se trouve au-dessus de locaux non chauffés (cave, vide sanitaire ...). Dans ce cas, on applique un isolant sur la face inférieure de votre plancher. Dans le deuxième cas, l'isolant est posé sur le plancher sous forme de panneaux rigides et une chappe est coulée par-dessus et servira de base au nouveau revêtement.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document.

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2025.11.1.0]**

Référence de l'audit : **14887 MME CRISPILS SYLVIE**

Date de visite du bien : **19/05/2026**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement de l'audit : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **AB 267**

Justificatifs fournis pour établir l'audit :








**Etude thermique réglementaire**

**Contexte de l'audit énergétique :** Réalisé dans le cadre d'une transaction

**Informations société :** FOCUS DIAGNOSTICS MÉDITERRANÉE 1 avenue Montéroni d'Arbia 34920 LE CRES

Tél. : 04 67 40 70 00 - N°SIREN : 912544384 - Compagnie d'assurance : ALLIANZ n° 62531807

## Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	83 Var
Altitude	 Donnée en ligne	84 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	 Estimé	1949
Surface de référence du logement	 Observé / mesuré	57,68 m <sup>2</sup>
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	3.22 m










## Enveloppe

















Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée	
<b>Mur 1 Nord</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	25,88 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	50 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
<b>Mur 2 Est</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	19,58 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	50 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
<b>Mur 3 Ouest</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	19,6 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	50 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non
<b>Mur 4 Sud</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	20,29 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un espace tampon solarisé (véranda, loggia fermée)
	Orientation ETS	 Observé / mesuré	Sud, Sud-Est ou Sud-Ouest
	Isolation parois donnant sur l'ETS	 Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu
	Epaisseur mur	 Observé / mesuré	50 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	non

	Surface baie 1 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	12.7 m <sup>2</sup>
	Type de baie 1 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Bois / Bois-métal - Simple vitrage
	Orientation baie 1 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison baie 1 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	plus de 75°
	Surface baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	3.17 m <sup>2</sup>
	Type de baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Bois / Bois-métal - Simple vitrage
	Orientation baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison baie 2 séparant ETS de l'extérieur		Observé / mesuré	plus de 75°
<b>Plancher</b>	Surface de plancher bas		Observé / mesuré	57,68 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence		Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif		Observé / mesuré	30.74 m
	Surface plancher bâtiment déperditif		Observé / mesuré	57.6809997558594 m <sup>2</sup>
	Type de pb		Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue		Observé / mesuré	non
<b>Plafond</b>	Surface de plancher haut		Observé / mesuré	57,68 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence		Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé
	Surface Aiu		Observé / mesuré	57.68 m <sup>2</sup>
	Surface Aue		Observé / mesuré	74.5 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois Aue		Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph		Observé / mesuré	Plafond en plaque de plâtre
	Isolation		Observé / mesuré	non
<b>Fenêtre 1</b>	Surface de baies		Observé / mesuré	0,49 m <sup>2</sup>
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
U Fenêtre (calculé)		Observé / mesuré	5,4	
<b>Fenêtre 2</b>	Surface de baies		Observé / mesuré	0,328 m <sup>2</sup>
	Placement		Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
U Fenêtre (calculé)		Observé / mesuré	5,4	
<b>Fenêtre 3</b>	Surface de baies		Observé / mesuré	2,035 m <sup>2</sup>
	Placement		Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical






























	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)	🔍	Observé / mesuré	3,8
<b>Fenêtre 4</b>	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré	1,184 m <sup>2</sup>
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)	🔍	Observé / mesuré	3,8
	<b>Fenêtre 5</b>	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré
Placement		🔍	Observé / mesuré	Mur 4 Sud
Orientation des baies		🔍	Observé / mesuré	Sud
Inclinaison vitrage		🔍	Observé / mesuré	vertical
Type ouverture		🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
Type menuiserie		🔍	Observé / mesuré	Bois
Type de vitrage		🔍	Observé / mesuré	simple vitrage
Positionnement de la menuiserie		🔍	Observé / mesuré	en tunnel
Largeur du dormant menuiserie		🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type volets		🔍	Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier > 22mm)
Type de masques proches		🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
Type de masques lointains		🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
U Fenêtre (calculé)		🔍	Observé / mesuré	3,8
<b>Fenêtre 6</b>		Surface de baies	🔍	Observé / mesuré
	Placement	🔍	Observé / mesuré	Mur 4 Sud
	Orientation des baies	🔍	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	🔍	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍	Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)	🔍	Observé / mesuré	3,8
	<b>Fenêtre 7</b>	Surface de baies	🔍	Observé / mesuré
Placement		🔍	Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
Orientation des baies		🔍	Observé / mesuré	Ouest

	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier > 22mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)		Observé / mesuré	3,8
<b>Fenêtre 8</b>	Surface de baies		Observé / mesuré	2,017 m <sup>2</sup>
	Placement		Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage		Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier > 22mm)
	Type de masques proches		Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains		Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)		Observé / mesuré	3,8
	<b>Porte</b>	Surface de porte		Observé / mesuré
Placement			Observé / mesuré	Mur 4 Sud
Type d'adjacence			Observé / mesuré	un espace tampon solarisé (véranda, loggia fermée)
Orientation ETS			Observé / mesuré	Sud, Sud-Est ou Sud-Ouest
Isolation parois donnant sur l'ETS			Observé / mesuré	non isolé
Nature de la menuiserie			Observé / mesuré	Porte simple en bois
Type de porte			Observé / mesuré	Porte avec moins de 30% de vitrage simple
Présence de joints d'étanchéité			Observé / mesuré	non
Positionnement de la menuiserie			Observé / mesuré	en tunnel
Largeur du dormant menuiserie			Observé / mesuré	Lp: 5 cm
<b>Pont Thermique 1</b>	Type PT		Document fourni	Plancher 1-Mur 1 Nord
	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,39
	Longueur du PT		Document fourni	8,3 m
<b>Pont Thermique 2</b>	Type PT		Document fourni	Plancher 1-Mur 2 Est
	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,39
	Longueur du PT		Document fourni	7,1 m
<b>Pont Thermique 3</b>	Type PT		Document fourni	Plancher 1-Mur 3 Ouest
	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,39
	Longueur du PT		Document fourni	7,1 m
<b>Pont Thermique 4</b>	Type PT		Document fourni	Plancher 1-Mur 4 Sud
	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,39
	Longueur du PT		Document fourni	8,3 m
<b>Pont Thermique 5</b>	Type PT		Document fourni	Mur 1 Nord (vers le haut)-
	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,86 x 50 %
	Longueur du PT		Document fourni	8,3 m
<b>Pont Thermique 6</b>	Type PT		Document fourni	Mur 2 Est (vers le haut)-
	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,86 x 50 %
	Longueur du PT		Document fourni	7,1 m

<b>Pont Thermique 7</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 3 Ouest (vers le haut)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,86 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	7,1 m
<b>Pont Thermique 8</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 4 Sud (vers le haut)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,86 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	8,3 m
<b>Pont Thermique 9</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 1 Nord (vers le bas)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,86 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	8,3 m
<b>Pont Thermique 10</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 2 Est (vers le bas)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,86 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	7,1 m
<b>Pont Thermique 11</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 3 Ouest (vers le bas)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,86 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	7,1 m
<b>Pont Thermique 12</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 4 Sud (vers le bas)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,86 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	8,3 m
<b>Pont Thermique 13</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 1 Nord (à gauche du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 14</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 2 Est (à gauche du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 15</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 3 Ouest (à gauche du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 16</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 4 Sud (à gauche du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 17</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 1 Nord (à droite du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 18</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 2 Est (à droite du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 19</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 3 Ouest (à droite du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 20</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Mur 4 Sud (à droite du refend)-
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,73 x 50 %
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	3,2 m
<b>Pont Thermique 21</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Fenêtre 1-Mur 1 Nord
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,38
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	2,9 m
<b>Pont Thermique 22</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Fenêtre 2-Mur 1 Nord
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,38
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	2,5 m
<b>Pont Thermique 23</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Fenêtre 3-Mur 2 Est
	Valeur PT k (saisie directe)	 <a href="#">Document fourni</a>	0,31
	Longueur du PT	 <a href="#">Document fourni</a>	6,1 m
<b>Pont Thermique 24</b>	Type PT	 <a href="#">Document fourni</a>	Fenêtre 4-Mur 2 Est

	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,31
	Longueur du PT		Document fourni	4,6 m
	Type PT		Document fourni	Fenêtre 5-Mur 4 Sud
<b>Pont Thermique 25</b>	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,31
	Longueur du PT		Document fourni	5,8 m
	Type PT		Document fourni	Fenêtre 6-Mur 4 Sud
<b>Pont Thermique 26</b>	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,38
	Longueur du PT		Document fourni	5,8 m
	Type PT		Document fourni	Fenêtre 7-Mur 3 Ouest
<b>Pont Thermique 27</b>	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,31
	Longueur du PT		Document fourni	4,6 m
	Type PT		Document fourni	Fenêtre 8-Mur 3 Ouest
<b>Pont Thermique 28</b>	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,31
	Longueur du PT		Document fourni	6,1 m
	Type PT		Document fourni	Porte 1-Mur 4 Sud
<b>Pont Thermique 29</b>	Valeur PT k (saisie directe)		Document fourni	0,31
	Longueur du PT		Document fourni	6,6 m

## Systemes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée	
<b>Ventilation</b>	Type de ventilation	 Observé / mesuré	Ventilation par ouverture des fenêtres
	Façades exposées	 Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	 Observé / mesuré	oui
<b>Chauffage</b>	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	57,68 m <sup>2</sup>
	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	1
	Type générateur	 Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul basse température installée entre 1991 et 2015
	Année installation générateur	 Observé / mesuré	2003 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Fioul
	Cper (présence d'une ventouse)	 Observé / mesuré	non
	Pn générateur	 Observé / mesuré	23 kW
	Présence d'une veilleuse	 Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust. T° Fonctionnement	 Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé / mesuré	non
	Type émetteur	 Observé / mesuré	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	 Observé / mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	Inconnue
	Surface chauffée par l'émetteur	 Observé / mesuré	57,681 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	central
Equipement intermittence	 Observé / mesuré	Sans système d'intermittence	
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	1
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation horizontal
	Année installation générateur	 Observé / mesuré	1949
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	non
	Type de distribution	 Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production	 Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	 Observé / mesuré	150 L	

## Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

**BUREAU VERITAS**  
Certification



### Certificat attribué à

**Jean-François L EPINE**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitat et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Audit énergétique	Décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique	19/11/2025	01/05/2029
DPE avec mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	02/05/2022	01/05/2029
DPE sans mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	02/05/2022	01/05/2029
Termites métropole	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	01/11/2022	31/10/2029
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	01/11/2022	31/10/2029
Gaz	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	01/11/2022	31/10/2029
Électricité	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	01/11/2022	31/10/2029
Amiante sans mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	01/11/2022	31/10/2029

Date : 19/11/2025

Numéro du certificat : **14608958**

**Samuel DUPRIEU - Président**

\* Sans réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'à la date ci-dessus. Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme. **Consultez pour la validité de ce certificat**  
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
1 Place Zola Hedo 92450 Courbevoie



## Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

Allianz IARD dont le siège social est situé, 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense, atteste que :

### FOCUS DIAGNOSTICS MEDITERRANEE

1 AV MONTERONI D'ARBIA  
34920 LE CRES  
Siren : 912544384

est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrit sous le n° 62531807 .

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 – 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

### Diagnostics réglementaires du Dossier de Diagnostic Technique (DDT) avant vente/location

- Constat de Risque d'exposition au plomb (CREP)
- Etat relatif à la présence de termites
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Etat des risques et pollution (ERP)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante

### Autres diagnostics règlementaires

- Loi Carrez
- Loi Boutin
- Etat parasitaire : diagnostic de repérage de la présence de champignons lignivores (exemple : mэрule) et d'insectes à larves xylophages (exemples : capricornes, vrillettes et syrex) s'attaquant au bois
- Diagnostic Technique Amiante (DTA)
- Contrôle périodique amiante norme NF X46-020

### Diagnostics réglementaires du Dossier de Diagnostic Technique (DDT) avant-vente/location

- Audit énergétique des immeubles en monopropriété étiquetés E, F ou G réalisé en complément du DPE dans le cadre de la loi n°2011-1114 du 22 août 2021 et textes subséquents.

Et ce dans les limites suivantes :


Montant de la garantie de Responsabilité Civile Professionnelle : 500 000 EUR par année d'assurance dans la limite de 300 000 EUR par sinistre

La présente attestation, valable du **01/01/2026** au **31/12/2026**, a pour objet d'attester de l'existence d'un contrat. Elle ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auxquelles elle se réfère.

Toute adjonction autre que les cachet et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à Paris La Défense, le 05/01/2026

Pour Allianz IARD



Frédéric BACCELLI  
Unité Assurances de biens et de Responsabilités

